

Bac Pro SAPAT en voie scolaire

Accompagner les personnes, faire vivre son territoire.

Bac niveau 4 | 3 ans | Voie scolaire

Niveau 4
Baccalauréat professionnel (RNCP 36788)

3 ans
2 ans après un CAPa SAPVER

82 semaines
en milieu professionnel sur 3 ans

8 à 18
jeunes par classe

1 Présentation

Le Bac Pro SAPAT (Services aux personnes et animation dans les territoires) forme des professionnels capables d'accompagner chacun dans sa vie quotidienne — enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap — et de faire vivre les territoires ruraux par l'animation, l'accueil et le lien social.

Il se prépare en 3 ans après la 3e, ou en 2 ans après un CAPa SAPVER ou tout autre CAP. La seconde se fait en voie scolaire ; à partir de la 1re, le jeune peut poursuivre en voie scolaire ou signer un contrat d'apprentissage.

Accompagner les personnes

Aider une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, à son domicile ou en établissement, en respectant son rythme, ses habitudes et son autonomie. Analyser ses besoins, adapter sa communication, travailler en lien avec la famille et les autres professionnels.

Le jeune apprend sur le terrain professionnel et complète sur nos plateaux techniques — salle de puériculture, salle de maintien de l'autonomie, cuisine pédagogique — les gestes qui permettent d'adapter la prise en charge.

Ce que le jeune apprend à faire

- Accompagner un enfant, une personne âgée, malade ou en situation de handicap, au quotidien
- Concevoir et réaliser des activités adaptées à chaque public
- Préparer des repas et entretenir le cadre de vie
- Analyser les besoins d'une personne et y répondre
- Connaître le cadre réglementaire et travailler en équipe

Où ? Crèche, école maternelle, accueil de loisirs, EHPAD, MARPA, aide à domicile, DAME, foyer de vie, MAS.

Animer la vie locale

Concevoir une animation, accueillir du public, monter un projet qui crée du lien entre les habitants : le Bac Pro SAPAT ouvre aussi aux métiers de l'accueil, du tourisme, de la prévention et du développement local.

Chaque année, nos jeunes mènent des projets réels avec les acteurs du territoire : animation en MARPA,

actions de prévention comme Octobre rose avec le CCAS de Salins-les-Bains, événements dans les villages. Ils apprennent à organiser leur travail, à prendre des responsabilités et à gagner en autonomie.

Ce que le jeune apprend à faire

- Accueillir, informer et orienter un public
- Organiser une animation ou un événement de A à Z
- Participer à la dynamique d'un lieu de vie locale
- Mener des actions de prévention et de lien social
- S'exprimer devant un groupe, en français et en langue étrangère

Où ? Centre social, mairie, office de tourisme, association, accueil de loisirs, CADA, MARPA.

2 Objectifs

À l'issue du bac pro, le jeune sait :

- accompagner une personne dans sa vie quotidienne (petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap) en tenant compte de ses besoins et de son autonomie ;
- concevoir et animer des activités pour un public, seul ou en équipe ;
- organiser un service à la personne et contribuer au fonctionnement d'une structure ;
- participer à la vie et au développement d'un territoire rural ;
- travailler en équipe et développer des partenariats.

3 Public et prérequis

Pour qui ?

Les jeunes à partir de 15 ans après une 3e, attirés par l'accompagnement, le soin, l'animation ou l'accueil. Entrée directe en 1re possible avec un CAPa SAPVER ou un autre CAP.

Prérequis

- Avoir terminé la classe de 3e
- Être à jour de ses vaccinations obligatoires
- Avoir envie de travailler au contact des autres

Prérequis : en seconde, sortir de 3e ; en première, avoir suivi une seconde ou obtenu un CAP ou CAPa (par exemple le CAPa SAPVER). La seconde se fait en voie scolaire ; à partir de la 1re, la formation se suit en voie scolaire ou en apprentissage, avec un contrat signé avec un employeur (16 ans au moins, ou 15 ans à la sortie de la 3e). Le passage d'une voie à l'autre est possible en cours de parcours.

4 Modalités et délais d'accès

Comment s'inscrire ?

Prenez rendez-vous pour un **entretien de positionnement** : nous faisons le point sur le projet du jeune, sa voie (scolaire ou apprentissage) et vérifions les prérequis. Rentrée en septembre.

Admission et délais d'accès

Comment entrer : pas de concours ni d'examen d'entrée. Pré-inscription en ligne ou par téléphone, entretien avec le jeune et sa famille, dossier, puis confirmation de l'inscription.

Délais d'accès : inscriptions ouvertes toute l'année, dans la limite des places disponibles ; nous vous rappelons rapidement après votre demande pour fixer l'entretien. Pour la rentrée de septembre, prenez contact dès le printemps. Une entrée en cours d'année reste possible après un entretien. Toutes les étapes de l'admission

5 Durée et organisation

Voie scolaire ou apprentissage ?

La seconde se fait en voie scolaire, pour découvrir tous les secteurs du métier. À partir de la 1re, chaque jeune choisit la voie qui lui correspond.

Voie scolaire

Le jeune est élève de la MFR et réalise plusieurs stages qui couvrent tout le référentiel : petite enfance, personnes âgées ou en situation de handicap, animation du territoire.

- De la seconde à la terminale
- Cours financés par le ministère de l'Agriculture
- Bourse des lycées, internat ou demi-pension
- Stages variés pour construire son projet
- Mobilité Erasmus+ possible pendant le cursus

Le rythme de l'alternance

Sur 3 ans, le jeune passe environ **40 % du temps à la MFR** et **60 % en milieu professionnel**. Les stages sont choisis pour couvrir l'ensemble du métier, et chaque retour à la MFR permet d'analyser ce qui a été vécu.

6 Contenu de la formation

Le contenu de la formation

12 modules. **Enseignement général (950 h)** : comprendre les enjeux du monde actuel, débattre, développer sa culture, agir collectivement. **Enseignement professionnel (1 000 h)** : activités au service du lien social, organisation des interventions, accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et dans l'espace de vie, animation d'un lieu de vie, actions de cohésion territoriale, enjeux professionnels particuliers, module d'adaptation professionnelle. Les jeunes préparent aussi les certifications SST (sauveteur secouriste du travail) et PRAP 2S (prévention des risques liés à l'activité physique).

Équipements

Salle de puériculture, salle de maintien de l'autonomie, cuisine pédagogique, salle informatique, chambre médicalisée.

7 Méthodes pédagogiques et évaluation

L'examen

Contrôle en cours de formation à partir de la 1re, puis 3 épreuves écrites en juin de terminale : français, histoire-géographie (4 h), économie sociale et familiale (2 h), sciences économiques, sociales et de gestion (2 h). Il n'est pas possible de valider des blocs de compétences séparément.

Alternance de semaines à la MFR et en milieu professionnel (stage ou entreprise d'apprentissage). Travaux pratiques dans nos salles équipées (puériculture, maintien de l'autonomie, cuisine pédagogique), projets d'animation, études de cas tirées du terrain, interventions de professionnels, suivi individuel par un tuteur et visites sur le lieu de stage ou d'apprentissage. Évaluation en contrôle en cours de formation à partir de la 1re et épreuves finales en terminale.

8 Tarifs et financement

Les cours sont financés par le ministère de l'Agriculture ; restent à la charge des familles l'hébergement (repas et nuitées), les frais de fonctionnement et les fournitures scolaires. Pour l'année 2026-2027 :

- seconde : **2 343 €** en pension complète, **1 336 €** en demi-pension ;
- première : **2 703 €** et **1 518 €** ;
- terminale : **2 663 €** et **1 478 €**.

Bourse des lycées, paiement mensuel possible. Le détail des tarifs

9 Résultats

Anciens élèves : 67 % satisfaits, 100 % recommandent la MFR (enquête mars 2026)

Interruptions en cours de formation : 1 jeune sur 9 en 2025-2026 (11 %).

Mode de calcul : taux de réussite = candidats reçus ÷ candidats présentés à l'examen, session 2026, élèves de la MFR.

10 Équivalences, passerelles et débouchés

Travailler

- Aide à domicile, assistant de vie aux familles
- Auxiliaire de vie sociale
- Agent de service hospitalier, agent de soins en EHPAD
- Animateur en EHPAD, en MARPA ou en résidence autonomie
- Animateur périscolaire, en accueil de loisirs ou en centre de vacances
- Animateur socioculturel ou en milieu rural
- Agent d'accueil en mairie, en France services ou en office de tourisme
- Conseiller en séjour, agent d'accueil touristique
- Maîtresse ou maître de maison, agent d'internat
- Agent de développement local
- Accompagnant éducatif et social dans une structure du handicap (foyer, ESAT, IME)
- Après un concours ou une formation complémentaire : agent de crèche, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, moniteur-éducateur

Continuer ses études

- Diplômes d'État : aide-soignant (DEAS), auxiliaire de puériculture (DEAP), accompagnant éducatif et social (DEAES)
- BTS SP3S, ESF, Tourisme ; BTSA DATR
- BUT Carrières sociales
- École d'infirmier (IFSI)
- BPJEPS (animation)

Équivalences et passerelles

Le Bac Pro SAPAT est un diplôme de niveau 4 inscrit au RNCP (fiche RNCP36788). Il donne accès aux études supérieures (BTS, BTSA, BUT) et aux formations sanitaires et sociales ; des allègements de formation sont prévus pour certains diplômes d'État, comme aide-soignant ou auxiliaire de puériculture. Un jeune titulaire d'un CAP ou CAPa entre directement en 1re. Le changement entre voie scolaire et apprentissage se fait sans perdre le bénéfice des années suivies.

11 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre référente handicap, Cindy Blateyron, recense pour chaque jeune concerné les mesures à mettre en œuvre pour adapter les enseignements (supports de cours, rythme, évaluations, aménagements d'examen) et les transmet à l'équipe pédagogique, qui les applique tout au long de la formation. Contactez-la au 03 84 73 06 66, pour une étude personnalisée de votre situation (faisabilité et aménagements possibles).

12 Respect et prévention des violences

À la MFR, chacun a droit au respect. Le règlement intérieur, remis à l'inscription, fixe les droits et les devoirs de chacun. Toute situation de violence, y compris sexiste ou sexuelle, de harcèlement (dont le cyberharcèlement) ou de discrimination, à la MFR, à l'internat ou en stage, peut être signalée au tuteur, à n'importe quel membre de l'équipe ou à la direction, y compris de façon confidentielle depuis l'espace en ligne des jeunes. Chaque signalement est pris en charge sans délai : écoute du jeune, protection, information de la famille, mesures éducatives ou disciplinaires et, si besoin, saisine des autorités compétentes.

Prévenir avant d'avoir à agir : la MFR met à la disposition des jeunes des outils numériques de signalement des situations de violence, accessibles à tout moment depuis leur espace en ligne ; elle mène régulièrement des enquêtes auprès des jeunes sur le climat à la MFR, à l'internat et en stage ; elle sensibilise et forme les jeunes comme l'ensemble du personnel à ces questions (violences, harcèlement et cyberharcèlement, discriminations).

13 Autres informations

Depuis 2017, la MFR permet à chaque jeune de vivre une expérience de mobilité européenne pendant son parcours. En 2026-2027, 59 jeunes partent en mobilité, soit plus d'un sur deux. Découvrir Erasmus+ à la MFR

En 2026-2027, les secondes SAPAT partent à Dinant, en Belgique, et les premières y réalisent leur stage pendant la même semaine.

14 Contacts

Nous joindre

Responsable de la formation : Valérie Galland

Accueil : 03 84 73 06 66 · mfr.salins@mfr.asso.fr

Adresse : MFR de Salins-les-Bains, 15 Hameau Blégny, 39110 Salins-les-Bains

Fiche éditée le 5 novembre 2026 d'après la page en ligne, qui fait foi :
https://mfrsalins.kube.torop.net/bac-pro-sapat-alternance-ou-apprentissage-mfr-salins-les-bains--suJSAnd_40r-y7c0vSw8Dr3Ao.html